



Le 22 septembre 2022

[TRADUCTION]

Par courrier électronique : Melanie.Joly@international.gc.ca; minister-ministre@swc-cfc.gc.ca

L'honorable Mélanie Joly, C.P., députée
Ministre des Affaires étrangères
125, promenade Sussex
Ottawa (Ontario) K1A 0G2

L'honorable Marci Ien, C.P., députée
Ministre des Femmes et de l'Égalité des genres et de la Jeunesse
22, rue Eddy, 10^e étage
Gatineau (Québec) J8X 2V6

Objet : Action urgente concernant deux personnes 2ELGBTQI+ condamnées à mort en Iran

Madame la ministre Joly,
Madame la ministre Ien,

Je vous écris pour vous faire part des préoccupations de l'Association du Barreau canadien concernant les informations selon lesquelles deux individus qui militent en faveur des droits des personnes 2ELGBTQI+ ont été condamnés à mort en Iran. Bien que l'incertitude plane toujours quant à la cause de ces condamnations, la Hengaw Organization for Human Rights a rapporté le 6 septembre dernier qu'un tribunal d'Urmia a déclaré Zahra Seddiqi Hamedani, 31 ans, et Elham Choubdat, 24 ans, coupables de « corruption sur Terre » pour avoir fait la promotion de l'homosexualité et du christianisme, ainsi que pour avoir communiqué avec des médias opposés à la République islamique. Il s'agit également des premières condamnations connues de personnes de genre non conforme de sexe féminin, signalant ainsi une amplification de l'animosité de l'État iranien envers les personnes 2ELGBTQI+.

L'ABC est un organisme national qui représente plus de 37 000 juristes, y compris des avocats et avocates, des notaires (au Québec), des professeurs et professeures de droit et des étudiantes et étudiants en droit. Elle a pour mandat le respect de la primauté du droit, l'amélioration du droit et de l'administration de la justice et la promotion des systèmes de justice justes et équitables. Dans la poursuite de ces objectifs, l'ABC a auparavant ajouté sa voix à celle d'autres membres de la communauté internationale pour réprover le recours à la peine capitale par la République islamique d'Iran contre des contrevenants juvéniles¹, et pour dénoncer la propagande contre l'homosexualité².

¹ [Résolution 05-10-A de l'ABC.](#)

² [Résolution 12-02-A de l'ABC.](#)

Les valeurs canadiennes de tolérance, de diversité, de compassion et de pardon sont incompatibles avec la pratique et la justification de la peine capitale et, en particulier les exécutions fondées sur l'orientation sexuelle ou l'expression de genre d'un contrevenant ou d'une contrevenante. Le Canada dispose des ressources, de la volonté politique et de la conscience publique nécessaires pour faire progresser de manière significative les droits des personnes 2ELGBTQI+, et nous vous exhorter à prendre sans délai les mesures appropriées à ce sujet.

Veillez agréer, Mesdames les ministres, nos salutations distinguées.

(Lettre originale signée par Steeves Bujold)

Steeves Bujold, il/lui